

« Le souffle des **États généraux** est vite retombé »

Les premières remontées des négociations commerciales pour 2018, qui ont débuté cet automne entre la grande distribution et ses fournisseurs, ne sont pas rassurantes. Malgré la signature d'une « charte d'engagement » entre les acteurs de la chaîne agroalimentaire, le 14 novembre dernier, « le climat est tendu. Le souffle des États généraux de l'alimentation n'a pas été durable. Tout cela s'est fracassé sur les réalités », a rapporté Coop de France à quelques jours de son congrès, qui s'est tenu à Paris le 20 décembre.

PRESSION SUR LES PRIX

Selon son président, Michel Prugue, « cette charte ne semble pas avoir été transmise sur le terrain,

malgré l'engagement des chefs à plume de la distribution. Comme l'an passé, les premières demandes pour 2018 portent sur la baisse des prix. »

Face à ce constat, Coop de France, qui a pourtant longtemps craint l'empilement législatif en matière de construction du prix, attend avec impatience la promulgation d'un « nouveau cadre législatif pour rééquilibrer les rapports de force ».

Un équilibre d'autant plus précieux pour les coopératives qu'elles entendent relever « le défi de la création de valeur », pour compenser leur faible rentabilité : 3,57 % de rentabilité brute en 2016 (résultats nets/chiffre d'affaires), soit moins que bien d'autres secteurs industriels ou tertiaires.

Alain Cardinaux